

LUZECH (Lot)

Château

Inscription conservatoire au titre des monuments historiques des vestiges en élévation, des vestiges enfouis, du sol et du sous-sol de l'enceinte de la tour, ainsi que de leurs parcelles d'assiettes avec vœu de classement, le 11/07/2022



Luzech se situe à l'ouest du département du Lot. Le bourg se développe sur la partie étroite d'un cingle de la rivière. La commune compte plusieurs immeubles protégés au titre des Monuments Historiques : l'oppidum dit l'Imperial (MHC), la Maison des Consuls (MHI), la chapelle Saint-Jacques dite des Pénitents Bleus (MHI), l'église Notre-Dame de l'Assomption de Camy (MHI), l'église Saint-Martin de Caix (MHI) et le château (MHC). Toutefois, seule la tour du château et son mur-bouclier sont classés au titre des Monuments Historiques par arrêté du 18 février 1905. L'ensemble de l'enceinte du site n'est pas protégé. L'acquisition par la commune grâce à un don en date du 3 juin 2019 des parcelles AY 123 et 125 a permis à la collectivité de rentrer en possession de l'ensemble de l'enceinte du château. A ce titre, elle a souhaité la protection au titre des Monuments Historiques de ces parcelles.

Le château s'étend sur un éperon qui domine la rivière et la presqu'île sur laquelle est construite le bourg de Luzech. L'accès se fait au moyen d'une sente abrupte qui monte depuis le village. Du château primitif subsiste en élévation essentiellement le donjon, tour carrée de quatre niveaux à contreforts d'angle enveloppants. Contre cette dernière vient s'appuyer en équerre un exceptionnel mur-bouclier aveugle de même hauteur.

Le site conserve plusieurs vestiges de l'enceinte du château tant au sud qu'au nord de la tour.

Au nord, l'accès au donjon passe par une barbacane, sorte de long passage en chicane constituée de deux murs, l'un adossé à la tour et le second au mur d'enceinte. Ils sont bâtis en moellons calcaire quadrangulaires équarris, associés à des pierres posées de chant. Un mortier de chaux et de sable très grossier lie l'ensemble. La perte des parties hautes des murs empêche de se prononcer sur leur mode de couvrement.

Un mur d'enceinte suit la barbacane. Il semble avoir été remaillé à de nombreuses reprises et pourrait à l'origine rejoindre vers l'ouest la porte de ville dite porte du Ruffier. Plusieurs portions de murs existent encore dans cette partie nord : elles appartiennent peut-être à un ou plusieurs bâtiments aujourd'hui difficilement lisibles. La partie sud du château s'étend sur près de 60 mètres de long par une enceinte qui suit l'à-pic au-dessus du Lot. Elle est constituée de plusieurs tronçons de moellons calcaires bien appareillés qui appartiennent manifestement à plusieurs époques de construction.

L'histoire du château de Luzech n'est pas aisée. Comme l'a écrit Jean Lartigaut, il n'existe guère de documentation sur le site avant le début du XIII^e siècle. Il semble bien qu'une famille féodale éponyme ait possédé des droits seigneuriaux sur un vaste territoire, à l'origine de la baronnie de Luzech. Le château de Luzech est acheté avec une partie des droits féodaux afférents par l'évêque de Cahors Guillaume de Cardaillac en 1227. La barbacane paraît remonter à la construction de la tour, soit au second quart du XIII^e siècle, comme la plus grande partie de l'enceinte conservée à ce jour. Des reprises ponctuelles aux XIV^e et XV^e siècles ont été repérées par Valérie Rousset. Enfin, la transformation du site en jardins au début du XIX^e siècle a entraîné la réalisation sur le flanc sud-est de murs de clôture et d'une rampe d'accès au château. La tour a été classée

Monument Historique le 18 février 1905. Le château de Luzech est un monument exceptionnel dans le corpus des ouvrages militaires médiévaux en Occitanie. Il est d'autre part lié à l'histoire des évêques de Cahors et à leur politique d'acquisition de lieux stratégiques et symboliques le long de la vallée du Lot, en aval de Cahors, pour renforcer leur pouvoir féodal sur les seigneuries du Quercy.

